

PREAMBULE A L'EXPOSITION

« HOMMAGE A EMMA SAUCEDE ET AUX RESISTANTES DU MIRANDAIS »

Cette exposition a été présentée du 4 mai au 22 juin 2024 au musée des beaux-arts de Mirande avec l'aval du directeur de la conservation départementale du patrimoine et des musées du Gers. Elle a été vue par 1071 visiteurs dont des scolaires.

Elle est le fruit de quatre années de recherches dans les sources les plus fiables des Archives départementales du Gers et dans des documents inédits. Elle se veut avant tout un hommage aux femmes Résistantes du Mirandais, un parti-pris délibéré qui vient combler localement une lacune dans la connaissance de leur rôle dans ces circonstances douloureuses de l'histoire de notre pays et de notre micro-région.

Elle s'articule en trois parties réparties sur 23 panneaux, complétés par des vitrines avec quelque 250 objets et documents prêtés après appel par voie de presse :

- **d'abord un focus sur l'iconique et intrépide Emma Saucède et les autres femmes courageuses qui risquèrent leur vie, leur intégrité physique et leur liberté et que l'on a ainsi voulu sortir des limbes de l'oubli ;**
- **puis le cadre de leur action, qui était ni plus ni moins que celui de la Résistance des hommes, en tête desquels on trouve le plus éminent, Henri Larcade, sur le bataillon Soulès (le bataillon de l'Astarac et de l'Arros) et sur les Espagnols réfugiés qui se sont rangés aux côtés des patriotes français pour lutter contre l'Occupant nazi et ses séides collaborateurs ;**
- **enfin, la dernière partie, qui aborde en résumé le contexte politique et social de l'époque à Mirande, la question des réfugiés, la persécution des Juifs, les restrictions, la prise du pouvoir municipal par la Résistance à la Libération et l'évocation de l'Épuration.**

Pour rester dans un format acceptable et didactique, guidé avant tout par un devoir de mémoire attaché à la vérité historique, des choix ont été opérés qui ont conduit à des abandons. Mais l'essentiel a été dit et les visiteurs ne s'y sont pas trompés, qui ont laissé des avis enthousiastes dans le livre d'or.

Henri Calhiol

membre de la Société archéologique et historique du Gers

vice-président de la Société des membres de la Légion d'honneur du Gers

(volet « civisme, mémoire et transmission »)

HOMMAGE A EMMA SAUCEDE ET AUX RESISTANTES DU MIRANDAIS



EMMA SAUCEDE HEROINE DE DEVOIR

Née à Mirande en 1904, elle y décédera en 2003 presque centenaire.

Elle entre dans l'action résistante fin 1942, à l'âge de 38 ans lors de l'implantation du maquis du lieutenant Miler à Ponsampère à qui elle apporte une aide efficace autant que risquée (fausses cartes d'identité de sa fabrication, tickets d'alimentation dérobés nuitamment à la mairie de Mirande, fourniture d'une cache dans la ville...) à une époque où Jacques Miler et le mirandais Henri Larcade coopèrent étroitement bien qu'ils ne soient pas du même mouvement de Résistance. Elle cache son matériel de faussaire dans le puits de son jardin et les documents compromettants toujours hors de son domicile.

Elle coopère activement avec la future Section Atterrissages et Parachutages (S.A.P.), recevant chez elle les agents de ce service (transmetteurs radio venus de Londres) : repérage et sélection de terrains de parachutages clandestins puis stockage dans l'entreprise familiale de tonnes d'armes et de munitions parachutées.

Elle apporte son aide à tous les traqués : Juifs, pilotes d'avions alliés, réfractaires au STO, Résistants. Elle fait partir d'un réseau d'évasion par l'Espagne, dont le cerveau est à Tarbes, au profit de ceux qui souhaitent rejoindre Londres ou l'Armée d'Afrique pour continuer la lutte (les Evadés de France).

Le 14 décembre 1943, lorsque les services de renseignement allemands opèrent la rafle de 20 jeunes maquisards à Ponsampère et à Mirande, elle alerte Miler et organise son exfiltration mais, recherchée par les Allemands, elle doit plonger 8 mois dans la clandestinité et l'errance, avec son amie Henriette Durieux.

Au moment des décorations, elle écrira : « Je considère avoir accompli tout mon devoir. C'est une satisfaction personnelle que l'attribution ou non de la Croix du Volontaire de la Résistance ne pourra en rien changer ». Elle l'obtiendra néanmoins.



ATTESTATION DE JACQUES MILER

ancien chef du maquis de Ponsampère

5° DIVISION BLINDEE.

1er REGIMENT de CUIRASSIERS.

A T T E S T A T I O N .

Je soussigné M I L E R Jacques, Capitaine au 1er Régiment de Cuirassiers, ancien Chef de Bataillon au Corps Francs POMMIES, certifie exacts les faits suivants :

J'ai connu Mademoiselle et Monsieur S A U C E D E, industriels à M I R A N D E, au début de 1943 et obtenu d'eux des services inestimables et multiples notamment les suivants :

- Leurs ateliers me transformèrent gratuitement en gazogène deux camionnettes Peugeot DK5 militaires, qui avaient été camouflées lors de la démobilisation de l'Armée d'Armistice.
- Ils gardèrent à leurs garages une de ces camionnettes jusqu'au 14 Décembre 1943, date à laquelle la Gestapo fit une descente au Château de PONSAMPÈRE. Je la fis alors reprendre.
- Le bois que consommèrent ces deux camionnettes pour leurs nombreux déplacements me fut toujours fourni gratuitement par Mademoiselle et Monsieur S A U C E D E.
- Leur voiture personnelle fut mise par eux à ma disposition et je l'utilisai pour la plupart de mes liaisons ou reconnaissances que j'avais à faire notamment dans la région de LOMBEZ, MASSEUBE, BASSOUES, MAUBOURGUET? Les autorisations nécessaires à ces déplacements qui étaient évidemment faussées, me furent toujours fournies par eux.
- C'est également grâce à tous les deux que je pus, le 16 Décembre 1943, quitter le Gers, dans un véhicule qu'ils me procurèrent, alors que j'étais recherché par la Gestapo qui contrôlait les départs de trains et d'autocars et circulait sans cesse sur les grandes routes.
- C'est de Mademoiselle S A U C E D E que je tiens les trois quarts des cartes d'identité dont j'eus besoin pour les jeunes réfractaires que je recevais de l'A.S. et de l'O.R.A. à mon chantier avant de les répartir dans les fermes ou d'autres chantiers.
- C'est d'elle que j'ai reçu la moitié des cartes d'alimentation que j'utilisais dans les mêmes conditions.
- C'est grâce à elle que je pus trouver des fermes acceptant d'héberger des réfractaires, de prendre les dépôts d'armes que j'avais à constituer, n'étant pas de la région.
- C'est grâce à elle que je fus averti le 14 Décembre 1943, que la Gestapo était à mon domicile où je me préparais à me rendre et que je fus hébergé sans difficulté le soir de ce jour.

Durant l'existence de mon chantier de PONSAMPÈRE je fus aidé par Mademoiselle et Monsieur S A U C E D E dans un ravitaillement difficile. En particulier, je reçus à plusieurs reprises, gratuitement des sacs de farine.

AUX ARMEES, le 10 Janvier 1946.

Le Capitaine MILER Commandant le
4ème Escadron.

Signature : J. MILER.

VU pour la légalisation de la signature du Capitaine MILER
P.C. le 15 Janvier 1946.

Le Lieutenant-Colonel LERIDON, Cdt. le 1er Régiment de Cuirassiers
Signé : LERIDON.

ATTESTATION DE PIERRE RATEAU

ancien chef du réseau Service Atterrissages Parachutages de la Région R 4

MINISTERE DE LA GUERRE.

FRANCE COMBATTANTE.

Service Récupération - Action -

65 Avenue Henri Martin 65

P A R I S (16°)

A T T E S T A T I O N

Je soussigné Pierre R A T E A U, Chef d'Escadron de Réserve, Ex-Chef de Réseau S A P - R 4, certifie avoir reçu durant toute l'année 1943 et au début de l'année 1944 (époque à laquelle je dirigeais le réseau), de Mademoiselle S A U C E D E et Monsieur S A U C E D E son frère constructeur à M I R A N D E (Gers), toute l'aide que j'ai demandée à ces derniers.

Monsieur S A U C E D E a notamment équipé pour le compte du S A P R 4, une camionnette gaze sans autorisation légale pour le faire. Mademoiselle S A U C E D E a abrité plusieurs aviateurs alliés en attendant leur rapatriement par l'ESPAGNE.

La maison de Mademoiselle S A U C E D E a servi fréquemment de lieu de réunion des différents Chefs des équipes de parachutage de la région. Elle est venue constamment en aide au maquis de la région.

Enfin un dépôt d'armes d'environ cinq tonnes a été, avec l'assentiment de Mademoiselle et Monsieur S A U C E D E, ~~caché dans leur Scierie pendant plusieurs mois. Ce dépôt a du reste été déménagé de toute urgence à la suite d'indiscrétions qui ont fait courir à Mademoiselle et Monsieur S A U C E D E de graves dangers.~~

Je certifie en outre que dans tous mes rapports avec Mademoiselle et Monsieur S A U C E D E, Mademoiselle et Monsieur S A U C E D E ont agi avec un désintéressement parfait et n'ont jamais ménagé ni leur argent ni leur peine pour nous venir en aide.

Le Chef d'Escadron
Pierre RATEAU

Ex-Chef du Réseau S A P - R 4
Signé : Pierre RATEAU.

Pseudo PAPE

Cachet : GOUVERNEMENT PROVISOIRE DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE.

Le Lieutenant PONS
Officier Liquidateur
France Combattante
Signé : PONS

Direction des Etudes et Recherches.
Section.

AUTRES FEMMES RESISTANTES DU MIRANDAIS

La Résistance n'a pas été qu'une affaire d'hommes : les femmes ont représenté 15 à 20 % des Résistants et 15 % des déportés politiques. Alors que Vichy veut les cantonner au rôle d'épouse et de mère, certaines prennent des risques dans l'ombre des patriotes. Des noms émergent des archives :

***Reine Ané** (mari au maquis Hoffalt) ; **Geneviève Decotte** (maquis Hoffalt) ; **Jeanne Labat** (cache d'éminents Résistants) ; **Solange Dorat** (agent de liaison d'Henri Larcade chef cantonal de la Résistance) ; **Henriette Durieux** (amie inséparable d'Emma Saucède, qu'elle suivra en clandestinité) ; **Simone Lacourtoisie** (mari au maquis Hoffalt) ; **Maria Réponti** (fils au maquis Hoffalt) ; les sœurs espagnoles **Chéla et Maria Rodriguez** (filles d'un guérillero, agents de liaison au profit de la 35^e Brigade de guérilleros espagnols) ; **Louisa Sainte-Marie** (abrite des maquisards traqués) ; **Micheline Sarracanié** (agent de liaison et fille de Louis Villanova, un des dirigeants de l'Armée Secrète dans le Gers) ; **Pâquerette Tournan**, qui racontera plus tard son contrôle par des Allemands alors qu'elle transportait, impassible, un message à vélo) ; **Marie-Louise Vivès** (agent de liaison d'Henri Larcade, qu'elle cache durant sa clandestinité ; elle échappe à l'arrestation par la Gestapo - qui incendie sa maison - et entre en clandestinité)...*

Et tant d'autres, méritantes mais restées anonymes. Elles n'avaient pas encore le droit de vote qui leur sera accordé après la Libération, le général de Gaulle l'ayant souhaité pendant l'Occupation, dès le 18 mars 1944.



Solange Dorat

HENRI LARCADE, AME DE LA RESISTANCE LOCALE

Comme l'a souligné Guy Labédan, historien de la Résistance gersoise et correspondant de l'Institut d'histoire du temps présent aux écrits qui font autorité, l'action d'Henri Larcade recouvre toutes les facettes de l'engagement résistant précoce : la distribution de tracts de Combat et de Libérer et Fédérer, la fourniture de faux papiers aux traqués en partance pour l'Espagne, la cache de postes émetteurs à son domicile (avec les opérateurs radio « Georges » et « Boris »), la recherche de terrains de parachutages puis le maquis.

De la fin 1942 à septembre 1943, en vertu d'accords régionaux, il travaille étroitement avec le lieutenant Miler, 2e Dragons d'Auch démobilisé dont le maquis s'est fixé à Ponsampère. Il est son adjoint « Armée Secrète » d'une compagnie sous commandement « Organisation de Résistance de l'Armée » (ORA). Leur amitié perdurera au-delà de cet épisode et permettra le camouflage de réfractaires au STO et la préparation de la phase opérationnelle avec la réception de parachutages après formation des équipes au sol.

L'étau allemand se resserre autour de lui par deux fois : le 28 octobre 1943 et un mois plus tard, où il échappe à la Gestapo venue perquisitionner chez lui. Le 14 décembre intervient la chute du maquis de Ponsampère. Il plonge alors dans la clandestinité durant 10 mois sans quitter le secteur et prépare le jour « J ». Deux compagnies maquisardes voient le jour à son initiative mais il estime que c'est à un officier de métier de prendre la tête du Bataillon de l'Astarac et de l'Arros : c'est le chef d'escadron Soulès qui est désigné tandis qu'il conserve lui-même la responsabilité de la compagnie « Lartigue » (son pseudo) cantonnée vers Saint Christaud. C'est pour faire profiter son supérieur de sa connaissance du terrain qu'il se trouve pris dans l'embuscade de Saint Maur. La Libération le trouve président du Comité cantonal de libération et, transitoirement, adjoint au maire de Mirande. Il aura été l'organisateur incontesté de la Résistance mirandaise pour le mouvement « Combat » et l'Armée Secrète.



HENRI LARCADE, LE MIRANDAIS

Henri Larcade naît en 1912 avec des racines familiales gersoises à Mirande et à Saint Arailles. Son père décède peu avant sa naissance et sa mère tient seule un débit de boissons dans la bastide (où elle aussi sera inquiétée par la Gestapo). Il sera moniteur de sport et l'animateur de la section locale de basket-ball.

Mobilisé lors de la Seconde Guerre mondiale, il combat dans le Doubs en 1940 au sein du 7^e Régiment de Spahis algériens (il prendra dans la Résistance le pseudo « Lartigue » en souvenir d'un camarade tué sur le front). Interné dans un camp en Suisse, il s'en évade et revient à Mirande ; il échoue à rejoindre l'Afrique du Nord au départ de Port-Vendres pour continuer le combat. Il s'investit alors pleinement dans l'action patriotique : il sera « un Résistant de la première heure ».

Intrépide et recherché, il participe, armé, au match de championnat de France de basket à Tarbes devant les autorités militaires allemandes en 1943 sous le maillot de l'USAM.

A la Libération, au moment où des tensions exacerbées frappent le territoire national, à Mirande Henri Larcade, fort de son autorité morale, exerce un rôle modérateur majeur qui évite localement les débordements paroxystiques enregistrés ailleurs, « oubliant les injures de certains et le mal que, sciemment, ils ont tenté de lui faire » (Le Gers Libéré, 29 octobre 1944). Un habitant l'avait notamment dénoncé à Vichy pour détention d'armes.

En 1948 il épouse celle qui était son agent de liaison durant la Résistance, la mirandaise Solange Dorat. Ils quittent alors Mirande pour la Guyane, où il s'occupe d'affaires commerciales en Amérique du Sud où s'exprime son tempérament d'aventurier. Il décède en 1997 à Matoury où il est inhumé. Une cérémonie in memoriam se tient alors au cimetière de Mirande en présence d'Emma Saucède. Lors de sa visite officielle en 1964 en Guyane, le général de Gaulle, l'homme de l'Appel du 18 juin 1940 devenu président de la République, se fait présenter à la résidence du préfet des Résistants vivant dans ce département d'outre-mer : ils seront deux sur la photo officielle, dont Henri Larcade.



« L'OPERATION DE MINUIT »

Le 28 novembre 1943, la Gestapo investit le domicile mirandais du chef cantonal de la Résistance Henri Larcade, à la recherche du matériel radio d'un transmetteur clandestin qui opère dans le cadre des parachutages nocturnes d'armes et de munitions et assure les liaisons avec Londres. Larcade échappe à l'arrestation mais doit plonger dans la clandestinité.

Le 14 décembre suivant, c'est le déclenchement de « l'Opération de minuit » : elle a été minutieusement préparée au niveau le plus haut avec l'aide d'auxiliaires français. L'ampleur de la manœuvre sur le terrain - pilotée par la Gestapo - nécessite des renforts importants : unités SS, Stosstruppen (troupes d'assaut) et Feldgendarmarie. Dans la nuit du 13 au 14 décembre, le filet est lancé sur la Haute Garonne, l'Ariège, le Tarn-et-Garonne et le Gers.

A Ponsampère, les Allemands surprennent au petit matin un camp de jeunes Résistants, formé de réfractaires au STO et d'anciens du 2^e Dragons d'Auch dissous en novembre 1942. Ce maquis de l'ORA, employé sous couverture de travaux forestiers dans la forêt de Berdoues, est piloté par l'ex-lieutenant Jacques Miler (en lien avec Emma Saucède et Henri Larcade) qui avait - comme d'autres anciens du 2^e Dragons - organisé la dispersion de matériel, d'armes et de munitions de son régiment ici ou là dans le département et dans la région de Mirande en vue d'une reprise future des combats et qui avait également participé à la réception de parachutages clandestins.

17 jeunes sont appréhendés. A Mirande même, sont arrêtés trois gradés d'encadrement. Miler sort de la nasse grâce à l'aide d'Emma Saucède qui doit à son tour se fondre dans la clandestinité. Ces jeunes seront envoyés en déportation fin janvier 1944 après avoir été détenus durant un mois à la prison Saint Michel à Toulouse, interrogés et torturés. D'autres arrestations de Résistants seront opérées à la suite de ces interrogatoires barbares, à Montesquiou, L'Isle-de-Noé et Pallanne avec déportation ou exécution.

Les mémoires du rescapé Paul Schwartz seront publiées en 2017 : il y décrit les interrogatoires sous la torture puis les atrocités du milieu concentrationnaire de Dora.



LE BATAILLON SOULES

Patiemment recrutés, souvent longtemps cachés chez des paysans sympathisants, discrètement entraînés et munis d'armes clandestinement parachutées, les futurs maquisards attendent le jour J du débarquement allié pour sortir de l'ombre : il arrivera le 6 juin 1944.

L'Armée Secrète, d'ampleur nationale, issue des mouvements Combat, Libé-Sud et Franc Tireur, compte alors dans le Gers une dizaine d'unités opérationnelles de format plus ou moins étoffé, la plus importante étant le Bataillon de l'Armagnac. L'une d'entre elles, le Bataillon Raynaud (« maquis de Meilhan ») sera dramatiquement anéanti en cours de montée en puissance. Au Sud, est implanté le Bataillon Soulès. C'est également le secteur d'action d'une autre branche combattante, le Corps franc Pomiès, issu du mouvement Organisation de Résistance de l'Armée (ORA), fortement implanté dans les Pyrénées. L'un tient l'Ouest et l'autre l'Est de ce compartiment de terrain.

Le Bataillon Soulès (Simon dans la Résistance), commandé par Albert Soulès, est articulé militairement en un PC avec corps franc et trois compagnies (à plusieurs sections, elles-mêmes subdivisées en groupes). Il a vocation à tenir la RN 21 et la voie ferrée qui la longe.

Le PC est implanté en position centrale près d'une ferme de Saint Maur, avec un élément de protection. A son arrière, vers l'Ouest, est placée en réserve, au bois Grand à Saint Christaud, la compagnie d'Henri Larcade (Lartigue).

Au Nord, la compagnie d'Eugène Hoffalt (Ramsès II) est pour l'essentiel cantonnée au bois d'Empougne à L'Isle-de-Noé, avec une section de guérilleros espagnols détachée à Labejan, au bois du Turc.

Plus bas, la compagnie d'Alexandre Sahuc (Mars) est installée un peu au Nord de Villecomtal-sur-Arros, avec un champ d'action débordant sur les Hautes-Pyrénées.

Ces quatre chefs sont des Résistants de la première heure, anciens officiers de carrière ou ayant eu à combattre (comme Larcade). Des agents de liaison, hommes et femmes, assurent au mépris du danger la diffusion des ordres et des comptes-rendus et le transport de personnels. L'Occupant et la Milice seront alors surpris de découvrir l'ampleur et l'organisation de ce monde de l'ombre qu'ils avaient sous-estimé.



L'EMBUSCADE DE SAINT MAUR

« Pour les fils de la France, où qu'ils soient, le devoir simple et sacré est de combattre l'ennemi par tous les moyens dont ils disposent »
(général de Gaulle à la BBC, 6 juin 1944)

Le 7 juin 1944, les maquis sortent armés, au grand jour, occupant les axes routiers. Les sabotages nocturnes (notamment lignes électriques et voies ferrées) et les contrôles de routes se multiplient, affectant gravement les liaisons allemandes dans ce secteur qui précède le piémont pyrénéen, une zone géostratégique d'importance pour l'ennemi. Il s'agit d'empêcher les Allemands d'envoyer des renforts vers les plages normandes. Les collaborateurs sont inquiétés.

Le 8 juin au matin, une patrouille allemande est envoyée d'Auch à Tarbes pour rechercher le renseignement sur la rupture des liaisons. A Moncassin, elle accroche un groupe de maquisards du Corps franc Pommiès commandé par le gendarme Lacaze, de Mirande, qui est tué. L'après-midi, un autre élément allemand est pris à partie dans le même secteur au château de Lapalu et doit décrocher.

En fin d'après-midi un important convoi allemand (250 à 300 hommes) est signalé à Mirande, se dirigeant vers Tarbes. Le commandant Soulès décide d'une embuscade inopinée, non préparée mais d'une audace inouïe, avec la quarantaine d'hommes dont il dispose. L'effet de surprise est total : l'ennemi enregistre des pertes, bat en repli à la faveur de la tombée de la nuit et se réfugie à Mirande ; les maquisards décrochent sans dommage mais se dispersent voire se perdent faute de lieu de repli préalablement arrêté.

Ce sera là la première attaque d'un convoi allemand de l'histoire du Gers sous l'Occupation. D'autres suivront mais l'ennemi se tiendra alors encore plus sur ses gardes et fera preuve de férocité accrue au fur et à mesure que ces attaques de type guérilla se multiplieront.

Un monument sera érigé à Saint Maur après la Libération en souvenir de cet évènement mémorable.



LA REPRESSION ALLEMANDE

Après que Soulès et ses hommes aient déserté Saint Maur, les Allemands pris sous le feu la veille reviennent et fouillent le secteur, incendiant le bâtiment où ils s'abritaient à la ferme Laterrade dont les habitants sont inquiétés. Un agent de liaison (Léon Dantin) envoyé par Sahuc est capturé là et mourra en déportation. Un autre agent de liaison (Louis Martin), envoyé la veille par Soulès à Hoffalt, a été capturé à Mirande ; il mourra également en déportation. D'autres drames vont se nouer.

Le chef de la 35e Brigade de guérilleros espagnols du Gers, Gabriel Plazuelo et son adjoint Jaime Masip quittent le lendemain le maquis Hoffalt, où ils assuraient un contact, pour venir rencontrer Soulès, conduits par l'agent de liaison mirandais Ismaël Labriffe. Dans l'ignorance de l'embuscade de la veille, ils se heurtent au dispositif allemand. Plazuelo est tué en tentant de fuir ; les deux autres sont capturés. Labriffe s'échappera de son lieu de détention à Tarbes, plongeant dans la clandestinité. Masip sera envoyé en déportation dont il réchappera.

Alors qu'on envisage de tous côtés dans le Gers d'alléger le dispositif résistant et de le réserver pour le soulèvement général, une information de source sûre avise Soulès, le 19 juin 1944, qu'une opération allemande va viser le lendemain le maquis Hoffalt, probablement localisé sur dénonciation. Sans hésitation, les maquis Larcade et Hoffalt sont aussitôt dispersés, évitant un drame comme celui de Meilhan 18 jours plus tard.

Un bataillon de 800 soldats allemands débarque le lendemain à Mirande pour une semaine et entreprend la traque d'Eugène Hoffalt, camouflé à Belloc-Saint Clamens avec armes, munitions et explosifs. Dans tout le secteur et dans les départements voisins, les Allemands sévissent, notamment à Castelnau-sur-l'Auvignon où se déroule un combat majeur qui permet toutefois le décrochage de 300 maquisards, avec pertes, malgré la destruction du village.

Bien renseignés, les Allemands finiront par capturer les maquisards mirandais Eugène Hoffalt et son jeune fils René, l'Espagnol Martin Mortès ainsi que le réfugié du Nord Edouard Lepers. Les trois premiers seront fusillés à titre d'otages à Castelnau-Magnoac, sur les lieux où l'armée d'occupation avait perdu trois hommes peu avant dans une embuscade du Corps franc Pommiès. Lepers réchappera de l'enfer concentrationnaire.

Par la suite, un homme sera exécuté à Miramont-d'Astarac et un attentat à l'explosif fera deux morts et un blessé dans une entreprise de L'Isle-de-Noé : d'aucuns croiront y voir la main anonyme d'une vengeance contre des dénonciateurs liés à ces arrestations.



LE BATAILLON SOULES NE DESARME PAS

Menacés, Soulès et Larcade se sont installés en clandestinité à Saint Arailles d'où ils conservent le contact, malgré la dispersion et grâce à leurs agents de liaison - hommes et femmes - avec le directoire gersois de l'Armée Secrète à Pessan ainsi qu'avec leurs propres troupes disséminées du Nord au Sud. Le combat continue : l'existence de l'unité est donc loin d'avoir été éphémère contrairement à ce qu'on a pu écrire à tort.

Au Nord, le 8 août 1944 à Mirande, un commando de la compagnie Pradier (ex-compagnie Hoffalt), camouflé à Valentées (propriété Couget) attaque à la tombée de la nuit, rue Victor Hugo, une voiture du renseignement allemand dont les occupants se restaurent : la survenue d'un convoi allemand va semer la confusion au sein de la troupe ennemie qui va s'entre-tuer après avoir tirillé dans la traversée de la ville déserte, l'accrochage se terminant près de la sous-préfecture. Armes et documents sont récupérés et deux ennemis capturés.

Le lendemain, quelque 200 Allemands occupent Mirande, inquiétant la population, se livrant à des vols de numéraires dans les maisons et blessant par balle explosive un habitant (le crypto-Résistant Cazautet, qui sera amputé d'une jambe) : ils sont à la recherche, en vain, des soldats allemands capturés la veille. Ce sera la dernière incursion de l'ennemi dans la bastide.

Au sud, la compagnie Sahuc s'est maintenue une fois repositionnée. Elle s'active dans les Hautes-Pyrénées avec une embuscade, le 18 août, par un commando contre une voiture allemande près du camp d'aviation d'Adé qui tue 2 officiers et blesse 2 soldats.

Le harcèlement payait, l'inquiétude avait changé de camp.



Le commandant Soulès

LE BATAILLON SOULÈS A LA LIBÉRATION

Après le débarquement du 15 août 1944 en Méditerranée, la plus vive inquiétude gagne les troupes ennemies qui risquent d'être prises en tenaille.

L'espoir s'accroît chez les Résistants qui font face à un afflux soudain de volontaires tardifs : le Bataillon Soulès passe ainsi de 416 hommes à 564.

La Résistance gersoise décide d'attaquer, tous moyens réunis, la garnison allemande à Auch, quelque 250 hommes. La participation du Bataillon Soulès est prévue. Mais au dernier moment, le 19 août, les Allemands qui ont reçu l'ordre d'évacuation générale s'ébranlent en direction de Toulouse, contrariant le plan prévu.

La rapidité de réaction coordonnée de la Résistance aboutit à bloquer le convoi allemand à L'Isle-Jourdain où le combat va durer deux jours avec pertes des deux côtés et capture de 192 ennemis, officiers, sous-officiers et hommes du rang. Ramenés à Auch, ils doivent défiler dans la ville, précédés d'une Française tondue, maîtresse d'un officier qui s'enfuyait dans les fourgons allemands.

Dans ce dispositif, le Bataillon Soulès couvre l'opération à l'Ouest, au niveau de Pavie-Auterive-Lasseran avec PC à Lavacant.

Le soulagement et la joie éclatent : le Gers s'est libéré lui-même de l'opresseur. Le Bataillon Soulès défile ensuite fièrement à Mirande et c'est le moment des décorations.

La guerre n'est pas terminée pour autant : l'Allemagne ne capitulera que le 7 mai 1945.

Après la Libération du Gers, le Bataillon Soulès passe au détachement de l'Atlantique ; certains éléments intègrent le 3ème Bataillon du 14ème Régiment d'Infanterie en décembre 1944 et combattent pour extirper les forces allemandes retranchées et fortifiées dans la poche de Royan le long du mur de l'Atlantique. Parmi les Résistants de la dernière heure, nombreux seront ceux qui risqueront alors leur vie.

Les hommes des maquis non démobilisés sont intégrés dans l'armée française renaissante, comme l'exige le général de Gaulle qui aspire au retour de la légalité républicaine dans tous les domaines.



L'ODYSEE DES EVADES DE FRANCE

Réfractaires ou non au STO, des milliers de jeunes tentèrent de rejoindre les réseaux de résistance constitués partout en France. D'autres décidèrent d'abandonner travail, famille et amis, pour rallier au péril de leur vie l'Afrique du Nord ou l'Angleterre pour continuer le combat.

Ils furent 50 000 à tenter l'évasion à travers les Pyrénées. 23 000 seulement y parviendront, dont la très grande majorité rejoindra l'Armée d'Afrique (Corps expéditionnaire français en Italie et 1^{ère} Armée française). Ils compteront 9 500 morts au Champ d'honneur des différentes campagnes.

84 gersois réussirent cet exploit du franchissement des Pyrénées. Parmi eux, Raymond Lasportes, de Montesquiou et Emile Sarrotte, de Belloc-Saint Clamens, dont le récit est connu : voulant échapper au STO, ils tentent vainement, en juin 1943, de rejoindre ensemble la Résistance locale par l'entremise d'Emma Saucède. Ils décident alors de regagner l'Afrique du Nord après franchissement des Pyrénées. L'homme qui leur rédige une lettre de recommandation pour un contact en Espagne sera fusillé par les Allemands.

Ils mettent 17 jours pour parvenir en Espagne en échappant aux redoutables douaniers Allemands et sont emprisonnés six mois à Lérida, Saragosse et Miranda par le régime franquiste. Enfin libérés, ils rejoignent, par voie maritime, Casablanca et l'Armée d'Afrique pour la campagne d'Italie puis le débarquement en Provence. Lasportes combattit au sein du 2^e Régiment de Spahis algériens et Sarrotte au sein du Train des Equipages. Ils avaient 21 ans.



GENDARMES ET RESISTANTS

Dans la zone sud, la gendarmerie est directement placée sous l'autorité de Pierre Laval, à la fois chef du gouvernement et ministre de l'Intérieur. Cette sujétion totale en fait un auxiliaire forcé de Vichy et de l'occupant. La Milice tentera - en vain - de la placer sous sa coupe et la détestera. Les gendarmes sont chargés de faire appliquer la politique autoritaire et répressive de l'Etat français : collaboration administrative imposée par l'armistice, collaboration d'Etat et « Révolution nationale » comprenant la persécution des Juifs et autres catégories stigmatisées.

L'exemple des brigades de Mirande et de Miélan pondère cette réalité.

Au jour J, six gendarmes de Mirande passent au maquis avec armes et bagages ; l'un d'eux, Lacaze, sera tué les armes à la main lors d'un accrochage avec une patrouille allemande à Moncassin. Ils avaient été préalablement des « crypto-Résistants encasernés ». Le gendarme Barrière, l'un des tout premiers Résistants du secteur, reste à son poste et participe notamment au recueil des parachutages clandestins. Le gendarme juif Orbeck, révoqué pour cette raison, passe aussitôt à la Résistance locale. A la brigade de Miélan, le MdL-Chef Pairin, agent de liaison du lieutenant Miler, est déporté à Buchenwald. Le gendarme Thos, révoqué pour appartenance à la Franc-Maçonnerie, passe immédiatement à la Résistance locale. Trois autres gendarmes de Miélan passent eux aussi au maquis avec armes et bagages le jour J.

Et il en fut de même ailleurs dans le Gers, comme le confirme l'historien gersois Guy Labedan, qui estimait que le concours de la gendarmerie gersoise « avait été d'un apport important dans la lutte contre l'Occupant » et que « c'est sans doute assez tard que la population a su les services rendus par les représentants de l'ordre, en dépit des façades, à un moment crucial... ».

Même le sous-préfet de Mirande, Pacotte, était un crypto-Résistant qui sera honoré et décoré à la Libération.

On estime qu'un quart des gendarmes de France participèrent activement à la Résistance : c'est un pourcentage dont aucun autre corps de métier ne peut se prévaloir. Le martyrologe de la gendarmerie départementale comptera finalement 689 victimes pendant l'Occupation : 260 tués au cours d'actions de la Résistance, 171 fusillés, 258 morts en déportation (sur un total de 1 319 qui furent déportés).



LES GUERRILLEROS ESPAGNOLS DANS LA RESISTANCE

Pourchassés, assassinés par les nazis et traités en ennemis par le régime pétainiste et sa Milice, les guérilleros prennent le maquis, autant par conviction républicaine que par instinct de survie. Ils apportent aux maquisards français leur précieuse expérience de la guerre civile en Espagne, notamment du maniement des explosifs.

Certains s'engagent dans la 35^e Brigade de guérilleros espagnols (commandée par Gabriel Plazuelo, tué à Saint Maur) d'autres intègrent les rangs de l'O.R.A. (futur Corps franc Pommiès), des F.T.P.F. (d'obédience communiste) ou de l'Armée Secrète : il y en aura ainsi au sein du bataillon Soulès (le Mirandais Martin Mortès, fusillé par les Allemands à 27 ans en est un exemple emblématique).

Antonio Godia Sagarra et bien d'autres intègrent eux aussi le Bataillon Soulès. Angel Torrès Cano, autre Mirandais, combat dans les rangs d'une brigade de guérilleros espagnols. Matéo Blasquez stationne à Mirande à la tête du 9^e Bataillon espagnol de sécurité avec recours à des Mirandaises agents de liaison comme les sœurs Maria et Chela Rodriguez.

Un monument au cimetière de Mirande rend hommage à ces courageux Espagnols qui risquèrent leur vie pour la Libération de la France. Martin Mortès est inhumé en ce lieu. Le recensement de 1946 enregistrera un total de 230 ressortissants Espagnols à Mirande.



LE MARTYROLOGE DE LA RESISTANCE

Faute de demande de décoration par un grand nombre d'entre eux, on ne saura jamais combien il y eût de Résistants. Et on ne dénombrera jamais celles et ceux qui les aidèrent en prenant eux aussi d'immenses risques et sans lesquels les choses auraient été bien plus compliquées.

On sait précisément, en revanche, le prix payé par la Résistance par l'engagement des siens pour la Libération du pays :

77 615 ont été tués (fusillés, morts au combat, sous la torture ou en déportation) ;

2 782 ont été portés disparus ;

42 000 ont connu l'enfer concentrationnaire.

Lors du transfert des cendres de Jean Moulin au Panthéon le 19 décembre 1964, André Malraux, ministre de la Culture du général de Gaulle devenu président de la République, devait déclamer (extrait) :

« Entre ici Jean Moulin...

... Avec ceux qui sont morts dans les caves sans avoir parlé, comme toi ; et même, ce qui est peut-être plus atroce, en ayant parlé ; avec tous les rayés et tous les tondues des camps de concentration, avec le dernier corps trébuchant des affreuses files de Nuit et Brouillard, enfin tombé sous les crosses ; avec les huit mille Françaises qui ne sont pas revenues des bagnes, avec la dernière femme morte à Ravensbrück pour avoir donné asile à l'un des nôtres. Entre avec le peuple né de l'ombre et disparu avec elle, nos frères dans l'ordre de la Nuit... ».



Jean Moulin

EXODE : LES REFUGIES ARRIVENT A MIRANDE

En mai-juin 1940, l'armée allemande envahit la Belgique, les Pays-Bas et la majorité du territoire français, entraînant un exode qui sera l'un des plus importants mouvements de population du XXe siècle en Europe. Paul Noulens, maire de Mirande entre 1939 et 1944 a témoigné, après la Libération, de son impact sur la commune qu'il administrait et des graves difficultés auxquelles il fut alors confronté.

En septembre 1939, 800 habitants de Fessenheim et de Rustenhart (Haut-Rhin) sont déplacés sur ordre de l'état-major français et affectés durant un an à la commune, rejoignant (mais pas tous) leurs villages sur ordre de l'Occupant.

En mai 1940, des milliers de réfugiés belges traumatisés traversent Mirande en direction de Lourdes, en s'arrêtant parfois. En juin, l'exode devient massif avec l'arrivée de réfugiés du nord de la France, du centre, de la région parisienne et de l'ouest. Ils ont nombreux à se fixer à Mirande. On voit aussi arriver des mobilisés des dépôts repliés de la 3^{ème} Région militaire de Rouen qui s'installent dans la bastide. C'est ensuite au tour du dépôt d'Artillerie 303 de Vernon (Eure) d'arriver dans une ville surpeuplée qui compte alors des milliers de déplacés qu'il faut aider à se nourrir et à se loger. On doit augmenter la capacité de l'hôpital.

En juillet, un détachement de 2 000 mobilisés belges destinés à être rapatriés débarque dans la ville où des incidents inquiétants surviennent entre eux nécessitant l'intervention de la gendarmerie aidée d'Artilleurs français. En septembre, une centaine d'habitants de Thann (Haut-Rhin) se fixent à Mirande jusqu'à la Libération.

Un grand nombre de ces déplacés grossiront les rangs de la Résistance locale, comme Emile Bader, futur maire de Fessenheim et sa fille Amandine.

Mirande enregistrera 60 prisonniers de guerre, qu'il faudra soutenir socialement, la plupart durant des années.



LES MUNICIPALITES SOUS LE REGIME DE VICHY

La loi du 16 novembre 1940 du régime autoritaire et antisémite de Vichy réorganise les corps municipaux. Si dans les communes de moins de 2 000 habitants, les conseils municipaux élus restent en place, dans celles de plus de 2 000 habitants (cas de Mirande), les maires ne sont plus élus (représentants du Peuple) mais nommés (donc choisis) par le représentant de l'Etat dans le département. Le maire nommé propose une liste d'adjoints et de conseillers municipaux volontaires qui est soumise à l'approbation du préfet.

Paul Noulens, jusqu'alors maire élu mais désormais nommé par Vichy, compose un conseil municipal mirandais agréé par l'autorité vichyste le 21 février 1941 avec un total réduit à 17 membres et dans lequel siège, pour la première fois, une femme.

Trois délibérations marquent le mandat de Paul Noulens sous Vichy qui connotent son orientation politique :

- * dans sa séance du 2 mars 1941, le conseil municipal nouvellement nommé vote une adresse au maréchal Pétain en lui exprimant son attachement et son dévouement ;
- * le 29 mars, il décide que le square où se trouve le monument aux Morts portera désormais le nom de « square du maréchal Pétain » (dénomination abandonnée depuis) ; on votera aussi l'achat d'un buste du Maréchal.
- * le 27 juin 1942 (deux mois avant la rafle de Juifs à Mirande) il vote une deuxième adresse au maréchal Pétain à qui il renouvelle l'expression de son indéfectible attachement et y associe Pierre Laval, chef du gouvernement, qu'il assure « de son entier dévouement à l'œuvre de salut national qu'il poursuit avec un inlassable courage ».



LA RAFLE DE JUIFS A MIRANDE DU 26 AOUT 1942

A cette date, les Allemands n'occupent pas encore la zone sud (40 départements) qu'ils envahiront le 11 novembre suivant. Vichy se met cependant au service de la politique antisémite de l'Allemagne nazie par plusieurs lois persécutoires dès le 22 juillet 1940, entrant ainsi volontairement dans un engrenage qui impliquera parfois des municipalités ouvertement favorables à la politique de Pétain et de Laval.

Ces Juifs étrangers ou arbitrairement dénaturalisés deviennent alors des personnes déshumanisées, traquées, sous haute surveillance, ciblées et affamées progressivement, humiliées et paupérisées qui vont être exclues socialement (suppression des allocations) et économiquement (elles ne peuvent exercer que comme ouvriers dans l'agriculture quelle que soit leur profession, même artistique). Finalement, on leur ôtera la vie.

On arrêtera 107 Juifs dans le Gers (60% du nombre prévu) dont 15 à Mirande (14% du total des raflés) où 5 familles sont visées, comprenant deux enfants de 4 et 7 ans. Tous seront conduits à Auch, lieu de rassemblement départemental, puis dirigés sur le camp de regroupement régional du Vernet (Ariège) avant d'être redirigés dans les jours suivants sur Drancy et, finalement, assassinés très rapidement à Auschwitz (chambres à gaz et fours crématoires).

La municipalité aura à régler administrativement, conformément aux instructions du Commissariat aux questions juives, le sort des pauvres biens contenus dans les appartements de ces malheureux qui seront finalement proposés aux enchères publiques à Mirande. L'évènement n'a rien laissé dans la mémoire collective.



Rina Rajchmann, 4 ans, raflée à Mirande et assassinée à Auschwitz

DES MIRANDAIS « JUSTES PARMIS LES NATIONS »

De sa propre initiative et sans pression nazie, l'État français adoptera une série de lois persécutoires des Juifs, allant jusqu'à en rafler et à les remettre aux Allemands qui les extermineront à Auschwitz, comme cela se produira à Mirande.

« La France, patrie des Lumières et des Droits de l'Homme, terre d'accueil et d'asile, la France ce jour-là accomplissait l'irréparable. Manquant à sa parole, elle livrait ses protégés à leurs bourreaux » (Jacques Chirac, 16 juillet 1995).

Mais des hommes et des femmes, souvent humbles et au mépris d'un immense danger, se montreront plus humains. C'est grâce à eux que le terrible bilan général sera malgré tout limité. Leur intervention est souvent restée ignorée.

A Mirande, le couple d'agriculteurs pleins de bonté, Gaston et Marie Lacave, de Valentées, hébergent et cachent ainsi - malgré le risque de délation - une maman juive, Liuba Suganas et sa fillette de 2 ans, Odile, de juin 1942 jusqu'à la Libération deux ans après. Ils échapperont ainsi à la terrible rafle du 26 août suivant à Mirande où tous les juifs arrêtés, enfants compris, seront rapidement assassinés à Auschwitz. Les traquées vivaient librement dans la campagne de Valentées et rejoignaient en cas de danger une excavation camouflée.

Gaston Lacave avait été prisonnier de guerre en 14-18. Il n'accepta aucun dédommagement de la part de la famille qu'il sauva. Cette action humanitaire est très documentée. En janvier 1997, l'Institut Yad Vashem, de Jérusalem, a décerné à Gaston et Marie Lacave, à titre posthume, le titre de Juste parmi les Nations (4 206 titulaires en France). Il existe dans la bastide une rue des Justes parmi les Nations.



LA MUNICIPALITE MIRANDAISE A LA LIBERATION

Le 8 août 1944 (les Allemands sont encore là), l'ordre du jour secret du Comité de Résistance de Mirande décrète : « La prise de Mirande par le maquis est imminente. Dès que l'attaque sera déclenchée, le Comité de Résistance remplacera la municipalité imposée par Vichy et administrera la ville ». Suivent les noms des 13 membres du Comité de Résistance, dont Henri Larcade.

Une fois le Gers libéré, le Comité départemental de libération s'adresse à la population : « Patriotes du département, nous allons enfin pouvoir vivre libres. Les hontes, les humiliations de la défaite et de la trahison sont définitivement effacées ».

Le conseil municipal Noulens ayant été dissous, la Commission spéciale (d'inspiration résistante) chargée d'administrer la commune est officiellement installée le 29 août 1944, dans une relative sérénité, avec à sa tête Emile Vignolle (officier en retraite) et Henri Larcade comme adjoint (il a décliné l'offre du poste de premier magistrat). Elle assurera la transition jusqu'au retour à la légalité républicaine et les élections municipales (quelque peu troublées, des coups de feu ayant été tirés) d'avril-mai 1945 où Elie Duffort, personnalité consensuelle, membre du Comité local de Libération (et dont le fils Résistant faisait partie du bataillon Soulès) est élu maire.

En fuite à la Libération, Laval sera arrêté, condamné à mort pour haute trahison et complot contre la sûreté intérieure de l'État par la Haute Cour de justice puis fusillé ; Pétain quant à lui, sera jugé pour intelligence avec l'ennemi et haute trahison par la même cour et condamné à mort, peine commuée en prison à perpétuité à cause de son grand âge.



LA REPRESSION JUDICIAIRE A LA LIBERATION

Pour des raisons de légitime défense préventive, la Résistance gersoise a été amenée à procéder à 139 exécutions sommaires d'éléments collaborateurs virulents et dangereux pour sa survie. La mémoire collective a gardé une vision parfois déformée de ces actions radicales.

Mais aussitôt après la Libération du Gers (20 août 1944), une justice d'exception (avec audiences publiques) voulue par le Gouvernement provisoire de la République Française du général de Gaulle, se met en place pour traiter le cas des « mauvais Français » de ces heures sombres.

On internera administrativement au camp du Seilhan à Auch, en vue d'un examen de leur cas, 946 hommes et femmes soupçonnés de collaboration ou de marché noir. Les juridictions pénales prononceront 370 condamnations allant de la peine de mort par fusillade (18 seront effectivement exécutées) à l'emprisonnement, en passant par les travaux forcés. Les Chambres civiques prononceront 171 condamnations à l'indignité nationale. De très nombreuses condamnations frapperont les auteurs d'infractions économiques pour marché noir. A Mirande comme ailleurs des hommes et des femmes seront condamnés du chef de « trahison » pour appartenance à la Milice.

Plusieurs mesures d'amnistie suivront, qui refermeront ce chapitre en 1953 non sans laisser de traces douloureuses dans les mémoires.

